

# BEACONSFIELD

## AVIS DE DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LES ANNÉES 2023-2024-2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Beaconsfield pour les exercices financiers 2023-2024-2025 a été déposé au bureau de la greffière par l'évaluateur de la Ville de Montréal, le 14 septembre 2022.

Avis est également donné que toute personne peut prendre connaissance de ce rôle au bureau de la greffière à l'Hôtel de Ville de Beaconsfield, au 303, boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, du lundi au vendredi, durant les heures de bureau.

Toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle d'évaluation foncière de la Ville de Montréal relative à une unité d'évaluation, peut déposer une demande de révision administrative prévue à la section I du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, chapitre F-2.1).

Pour être recevable, une demande de révision administrative doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2023;
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin disponible dans les lieux de dépôt mentionnés ci-dessous ainsi que dans tous les points de service de la Ville de Montréal ou sur Internet au : <https://montreal.ca/demarches/demander-une-revision-du-role-devaluation-fonciere>
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le *Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (exercice financier 2022)* (RCG 22-003), adopté par le conseil de l'agglomération de Montréal et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande, à défaut de quoi, elle est réputée ne pas avoir été déposée.
- exposer succinctement les motifs invoqués à son soutien et les conclusions recherchées.
- être déposée en personne à l'un des lieux de dépôt du Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h :

Évaluation foncière  
**Point de service principal**  
255, boulevard Crémazie Est, bureau 600  
Montréal (Québec) H2M 1L5

Évaluation foncière  
**Point de service Division ouest**  
1868, boulevard des Sources, bureau 500  
Pointe-Claire (Québec) H9R 5R2

- ou être expédiée par courrier recommandé à l'adresse suivante :

Évaluation foncière  
**Point de service principal**  
Service à la clientèle  
255, boulevard Crémazie Est, bureau 600  
Montréal (Québec) H2M 1L5

- ou être expédiée par courriel à l'adresse suivante :

[evalinfo@montreal.ca](mailto:evalinfo@montreal.ca)

Pour plus de renseignements : (514) 280-3825

Donné à Beaconsfield, le 21 septembre 2022

## NOTICE OF DEPOSIT OF THE REAL ESTATE ASSESSMENT ROLL FOR THE YEARS 2023-2024-2025

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Real Estate Assessment Roll of the City of Beaconsfield for the fiscal years 2023-2024-2025 was deposited at the City Clerk's office by the Assessor of the Ville de Montréal on September 14, 2022.

Public notice is also given that any person may examine the roll at the City Clerk's office at Beaconsfield City Hall, at 303 Beaconsfield Boulevard, Beaconsfield, from Monday to Friday, during regular business hours.

Any person having an interest in contesting the correctness, existence or absence of an entry on the roll relating to a unit of assessment, may file an application for administrative review in accordance with Division I of Chapter X of the *Act respecting municipal taxation* (CQLR, Chapter F-2.1).

To be admissible, an application for administrative review must meet the following conditions:

- Be filed before May 1, 2023;
- Be submitted on the prescribed form available at the addresses below or any point of service of the Ville de Montréal or online at: <https://montreal.ca/demarches/demander-une-revision-du-role-devaluation-fonciere>
- Include the amount under the *By-law concerning fees of the Urban Agglomeration of Montréal (Fiscal 2022)* (RCG 22-003), adopted by the Urban Agglomeration of Montréal Council and applicable to the unit of assessment covered by the application, otherwise, the application is deemed not to have been filed.
- Briefly state the grounds invoked and the conclusions sought.
- Be filed in person with the Service de l'évaluation foncière of the Ville de Montréal, at the addresses below, Monday through Thursday, from 8:30 a.m. to noon and 1 to 4:30 p.m. and on Friday from 8:30 a.m. to noon and 1 to 4:00 p.m.:

- Or be sent by registered mail to:

For information: (514) 280-3825

Given in Beaconsfield, on September 21, 2022

M<sup>e</sup> Nathalie Libersan-Laniel  
Greffière et Directrice du greffe et des Affaires publiques  
City Clerk and Director of Registry and Public Affairs